



SE GARER A BELLAGIO



BELLAGIO

LAKE COMO

Durant la période estivale (Avril- Octobre chaque jour, Mars et Novembre seulement les jours fériés et les jours avant le jour férié) de 10h00 à 18h30, le centre historique de la ville devient zone piétonne et l'accès est contrôlé par un système de vidéosurveillance. Les clients des structures d'accueil situées dans cette zone (voir toute la zone traversée par la route en rouge sur la carte du centre historique) doivent faire enregistrer leur voiture lorsqu'ils arrivent à l'hôtel, qui transmettra l'enregistrement à qui de droit. Celui qui n'effectue pas cette déclaration dans les 48 heures, sera sanctionné par une amende.

Sur la carte de la péninsule vous pouvez noter P blancs sur fond bleu ; ils indiquent des aires de parking en-dehors du centre-ville de Bellagio. Nous vous informons que les autobus touristiques ont une aire de parking gratuit réservée, située près du cimetière du centre, sur la route qui descend envers le petit port de Pescallo, Via Valassina.



Les camping cars peuvent être garés où ceci n'est pas explicitement interdit avec la limitation qu'ils ne dépassent pas les espaces marqués. Il n'y a pas des zones de stationnement équipées pour les camping cars.

Pour plus d'informations , nous vous prions de bien vouloir contacter le bureau de la police locale de Bellagio au n° +39.031.951.110

Bon séjour!

Promobellagio – Piazza della Chiesa 14- 22021 Bellagio (Como) Italy

www.bellagiolakecomo.com

info@promobellagio.it

www.facebook.com/bellagiolakecomo

www.instagram.com/bellagiolakecomo